RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture, de l’agro-alimentaire et de la souveraineté Alimentaire

ARRÊTÉ

Modifiant l’arrêté du 6 novembre 2025 portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire.

La ministre de l'agriculture, de l’agro-alimentaire et de la souveraineté Alimentaire

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l’article D.611-15,

Vu le décret n° 2016-614 du 17 mai 2016 relatif à la commission « développement agricole et rural »,

Vu l’arrêté du 25 juillet 2022 portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire,

Vu l’arrêté du 6 novembre 2025 portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, modifié par l’arrêté du 1er juin 2026,

Article 1er

Les dispositions de l’arrêté du 6 novembre 2025 susvisé, modifié par l’arrêté du 1er juin 2026, relatives à la nomination des représentants des Jeunes Agriculteurs sont modifiées comme suit :

Monsieur Thibaut Renaud est nommé en qualité de représentant titulaire des Jeunes Agriculteurs, en remplacement de Monsieur Jordy Bouancheau et Monsieur Vincent Ferry.

Article 2

La directrice générale de l’enseignement et de la recherche est chargée de l’exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l’agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 4 novembre 2026

Pour la ministre de l'agriculture, de l’agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire
Et par délégation,
La directrice générale de l’enseignement et de la recherche

Maud FAIPOUX

